



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

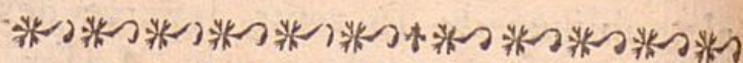
L' Année Chretienne Contenant Des Reflexions pour tous les Dimanches & les principales Festes de l'Année

Tirées de l'Ecriture & des SS. Peres

Paris, M.DC.LXXVII.

Pour le quatrième Dimanche après Pasques

[urn:nbn:de:hbz:466:1-49896](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-49896)



Pour le quatrième Dimanche
après Pasques.

JE m'en vas à celuy qui m'a en-
voyé. Joan. c. 16. JESUS-CHRIST
appelle sa mort un retour vers son
Pere. Il nous apprend à regarder no-
stre mort de cette sorte, en la confi-
derant comme un retour au ciel, d'où
nous avons esté chassé, & où nous
devons toujors avoir le cœur pendant
que nous vivons sur la terre. Si nous
prenions plaisir à nostre exil, & si nous
trouvions nostre joye dans ce monde,
nous serions dans la tristesse lorsque
nous penserions à nostre mort; & nous
ne dirions pas avec joye comme le Fils
de Dieu: *Vado ad eum qui misit me:*
Je m'en retourne vers Dieu mon Pere
qui m'a envoyé. Soyons donc vraiment
dans cette disposition. Trouvons la vie
longue & penible, & n'y recevons point
d'autre consolation que de nous dire à
nous-mesmes: Mon exil finira bien-
tost, & je retourneray bien-tost vers
mon Pere. C'est l'estat où S. Augustin
nous apprend que JESUS-CHRIST a esté
pendant toute sa vie, & où nous de-
vons estre à son imitation: *Veniens in*

hunc mundum non averti oculum ab eo Aug. in
qui semper manet, hoc providens ut ad Psal. 40
eum post temporalia peracta recurre-
rem.

2. JESUS-CHRIST dit à ses Apostres, que parce qu'il leur avoit parlé de les quitter, la tristesse remplissoit leur cœur. Il seroit à souhaiter que les Chrestiens sentissent quelque chose de cette tristesse, lorsque le Fils de Dieu leur dit par une voix secrette qu'il fait retentir au fond de leur cœur, que s'ils ne le fervent mieux, s'ils n'usent plus sagement des graces qu'il leur a faites; s'ils n'entrent avec plus de ferveur dans la voye étroite qu'il leur a tracée, il les quittera. Ils sont insensibles à cette voix: *Je m'en vas*; parce qu'ils n'ont point d'amour pour celuy qui leur dit, qu'il va les quitter.

3. JESUS-CHRIST dit à ses Apostres nonobstant la tristesse que son départ leur caufoit *qu'il leur estoit expedient qu'il s'en allast afin que le Saint Esprit vint.* Il nous marque par là le détachement où nous devons vivre sur la terre. Nous y devons estre dans un retranchement entier de tout ce qu'on voit, & mesme des choses saintes afin de vivre dans un perpetuel exercice de la

foy. Ce que JESUS-CHRIST dit icy à ses Apostres nous montre qu'il condamne les attaches qu'ils avoient à ses miracles & à sa presence : *Contristabatur humanus affectus, quia carnalis desolabatur affectus.* On ne peut pas douter qu'il ne condamne de mesme l'attache que les Chrestiens pourroient avoir quelquefois à ceux qui les conduisent de sa part, & aux grandes veritez. Les choses spirituelles sont aussi sujettes à s'attacher au cœur des personnes justes, que les temporelles s'attachent au cœur des gens du monde. Il n'y a que la charité & l'amour de Dieu auquel on ne doit jamais renoncer ny craindre de s'attacher trop. Ainsi quelque goust que nous trouvions au reste, & quelque avantage que nous croyons en recevoir, nous devons écouter JESUS-CHRIST qui nous dit peut-estre : *Je vous dis en verité qu'il vous est expedient que vous soyez privez de telle & telle chose, de telle & telle personne que vous voyez vous estre utile, & à laquelle vous vous attachez. Si alimenta tenera quibus vos alui non substraxero vobis, solidum cibum non essurietis: si carni carnaliter haeritis, capaces spiritus non eritis.* JESUS-CHRIST, dit S. Ber-

S. Aug. in hunc locum. Ioan.

Aug. in hunc locum. Ioan.

nard, n'avoit separé les Apostres du reste du monde qu'en les attachant à sa presence corporelle : mais pour les faire ensuite passer encore plus avant, il leur retranche mesme cette presence dont l'amour leur avoit fait mépriser tout le reste. *In sola presentis suæ carnis gratia eos ab amore omnis carnis suspenderat. Monstrabat autem eis postea altiore[m] amoris gradum.*

Bern. in
Cant. serm.
20. num. 7.

4. JESUS-CHRIST ne menace ses Apôtres de les quitter qu'en leur promettant la chose du monde la plus desirable. C'est ainsi qu'en nous privant & en nous separant volontairement des choses où nous établissons davantage nostre repos, ce sera alors que nous trouverons une consolation plus solide.

I I.

JESUS-CHRIST dit que lorsque le S. Esprit sera venu il reprendra le monde, & qu'il le convaincra de son peché. Il allie la consolation avec les reprimendes. Il l'appelle l'Esprit consolateur : *Paracletus*, & il dit *arguet* : ce qui montre que cet Esprit saint n'est pas un esprit de mollesse qui nous laisse dans nos langueurs ; mais un feu qui brule dans nous toute la paille qu'il y trouve.

2. On voit icy qu'une des plus grandes marques qui fasse reconnoistre que les Pasteurs de l'Eglise ont receu le saint Esprit, est lorsqu'ils témoignent de la fermeté à *reprendre* les hommes & à les *convaincre* de leurs desordres. S'ils flattent les pecheurs, & s'ils trouvent des accommodemens pour leur accorder ce qu'ils desirent, ce n'est point là la sagesse du S. Esprit, qui veut bien qu'on ait la douceur de la colombe, mais qui veut qu'en mesme-temps on ait de la force pour s'élever contre les vices. Quand le Fils de Dieu dit icy que le S. Esprit reprendra le monde, ce ne sera point par luy mesme qu'il leur fera ces reproches, mais par ceux qu'il aura remplis. *Spiritus sanctus implevit Apostolos ut cum fiducia peccata hominum arguerent.* Pour reprendre ainsi le monde il ne le faut point craindre. Pour ne le point craindre, il ne le faut point aimer; Pour ne le point aimer, il faut aimer Dieu par l'infusion du S. Esprit, qui rend luy seul les hommes desintéressés.

Aug. ibid.

3. Le S. Esprit reprendra le monde du peché d'*infidélité*, parce qu'ils n'ont pas crû en JESUS-CHRIST. Helas il auroit peut-estre bien sujet de nous re-

prendre tous de nostre infidelité, puis-
qu'encore que nous croyons avoir la
foy, elle est si imparfaite, que le saint
Esprit nous convaincroit de n'en avoir
point, s'il entroit pleinement dans nous.

4. Il rend aussi témoignage à la *justi-*
ce en faisant voir que quoy-que JESUS-
CHRIST ait esté si mal-traité des hom-
mes, il estoit néanmoins juste & inno-
cent. Nous devons souhaiter qu'un de
ses effets en nous, soit de reconnoistre
l'innocence par tout où elle est, quoy-
qu'elle paroisse accablée sous la vio-
lence des hommes.

5. Il convaincra encore les hommes
du jugement; ce qu'il fait dans ceux à
qui il persuade dans le fond du cœur,
que toutes les personnes qui s'attachent
au monde & qui aiment sa conduite &
ses maximes quoy-qu'authorisées par le
plus grand nombre, sont déjà aux yeux
de Dieu jugez avec le demon qui est le
prince du monde.

6. Saint Bernard donne encore un au-
tre sens à ces paroles: Le S. Esprit, dit-
il, convaincra le monde du *peché*, qu'il
tasche de couvrir & de dissimuler; il le
reprendra de la *justice* qu'il n'a pas soin
de regler, en se l'attribuant & non à
Dieu; & il le convaincra enfin de *juge-*

Bern. Tom. 2.
de Temp.
post sermons
de die.

ment ; lorsqu'il juge temerairement & de foy & des autres. *Spiritus sanctus arguet mundum de peccato quod dissimulat de justitia quam non ordinat, dum sibi, non Deo eam tribuit : de judicio quod usurpat, dum tam de se quam de aliis temerè judicat.*

III.

LA preuve que JESUS-CHRIST allegue à ses Apostes pour les assurer de la presence du S. Esprit, est qu'il prendra tout de luy, & qu'ainsi en le possédant, ils posséderont JESUS-CHRIST. Rien ne leur pouvoit tant plaire que de leur promettre ce qui leur donneroit moyen de posséder JESUS-CHRIST. Une des preuves que l'on a le S. Esprit est lorsqu'il nous rappelle à JESUS-CHRIST comme à la source de tout bien, & qu'on ne dit & ne pense rien qui ne soit conforme à sa verité. Le S. Esprit & la verité sont inseparables.

2. Le S. Esprit est envoyé pour glorifier JESUS-CHRIST. Celuy qui a la gloire de JESUS-CHRIST dans l'esprit & qui ne fait rien que pour le glorifier, a receu le S. Esprit. Le Fils rapporte tout au Pere qui l'a envoyé : Le S. Es-

pri
Ce
do
ce
do
sp
pe
ne
ce
fo
ce
te
p
n
le
o
p
d
l
s
c
l

prit rapporte tout au Fils qui l'envoye:
 Ceux qui sont envoyez du saint Esprit
 doivent luy rapporter de mesme leurs
 œuvres & leur doctrine, puisqu'elles
 doivent avoir leur principe dans l'in-
 spiration du S. Esprit, & qu'il n'y en a
 point d'autres qui puissent estre bon-
 nes. C'est ce qui nous fait voir la ne-
 cessité qu'il y a que chaque personne
 soit envoyée par le S. Esprit. Quand
 cela est, & quand le S. Esprit est l'au-
 teur de nos entreprises, nous n'avons
 pas de peine ensuite à l'attirer dans
 nous. Ceux qui sont dans les emplois
 les plus saints doivent considerer s'ils
 ont sujet de croire qu'ils y soient établis
 par le saint Esprit; s'ils ne font & ne
 disent que ce qu'il leur fait dire & qu'il
 leur fait faire; & si tout le bien auquel ils
 s'appliquent, tire véritablement sa sour-
 ce de luy. Les Ministres de cette sorte
 honorent vraiment JESUS-CHRIST
 & le S. Esprit, & le Fils de Dieu peut
 dire de chacun d'eux, *Ille me clarifi-
 cabit quia de meo accipiet.*

